CARTEL PARIS 2025
MINES PARIS — PSL

Cross

Règlements des sports

Équipes et délégations

Chaque délégation présente une équipe de 1 à 3 coureurs et de 1 à 3 coureuses. Si une délégation ne présente pas une personne pour chaque sexe, elle se verra classée derrière les autres délégations. Les coureurs sont autorisés à participer à un autre sport (autre que l'Athlétisme et la Natation).

Tous les joueurs doivent être scolarisés dans l'école pour laquelle ils concourent. Ils doivent être en mesure de fournir leur carte étudiante ou une attestation de scolarité à tout instant.

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler les cartes étudiantes et d'exclure toute équipe dont un joueur ne pourrait pas justifier de son appartenance à l'école pour laquelle il joue.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf en cas de force majeure (blessure de dernière minute).

Modalités pratiques

a) Lieu et horaire

Le départ de la course sera donné le jeudi 24 avril dans l'après-midi au parc de la Cité Internationale Universitaire de Paris. Le départ est prévue pour 14h30.

b) Equipement

Il est obligatoire d'apporter des chaussures de course à pied et non des pointes. En effet, le parcours comporte plusieurs portions sur route et le sol risque d'être sec à cette période de l'année. Les chaussures carbones sont autorisées.

Le parcours ne présente pas de risque important d'instabilité. Le parcours présentera éventuellement quelques passages avec pieds immergés dans l'eau.

Il est fortement conseillé d'apporter des vêtements de sport imperméables si besoin pour l'échauffement et une tenue de course pouvant accueillir le dossard sur le ventre.

Un dossard vous sera attribué. Veillez à le rendre visible à tout instant de la course. Il est donc recommandé d'apporter une ceinture à dossard ou des épingles à nourrice.

Déroulement de la course

Le parcours s'étalera sur une distance de 4890m, à savoir 3 tours de 1630m. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le nombre de tours selon la météo au moment de la course. Le parcours est principalement plat (environ 40m de dénivelé pour les 4890m) et sera une alternance entre de la route, du gravier et de la terre.

Le départ se fait à côté du Stade Dalmasso et l'arrivée se fera au même endroit après 3 tours du parcours.

Voici le parcours :

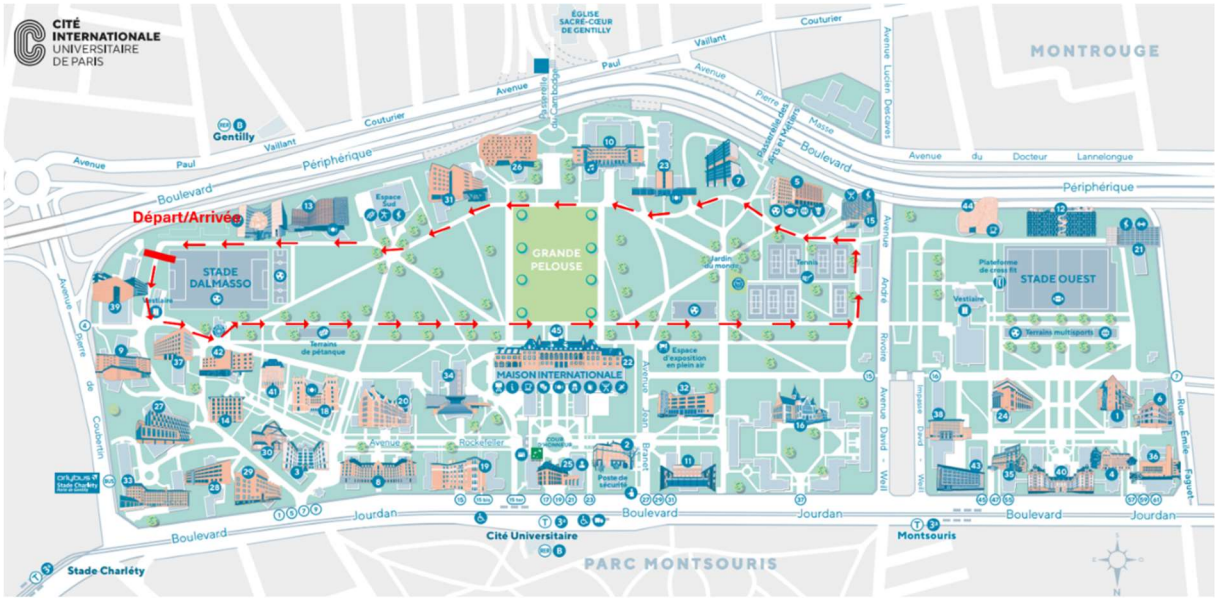

Attention, le parcours est ici orienté vers le Sud.

Voici une autre photo du parcours :

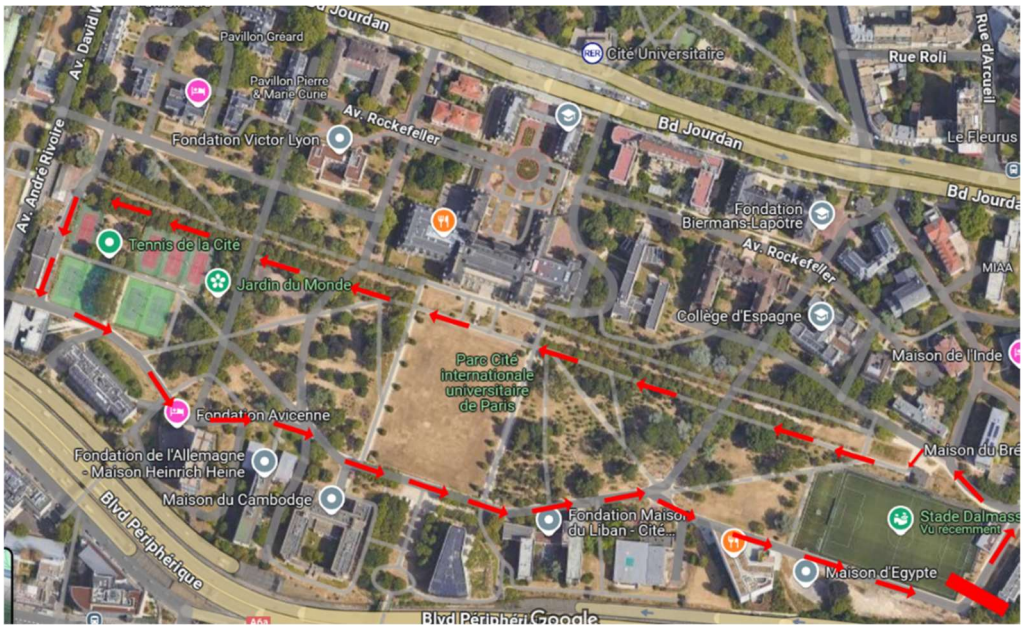

Règlement

Nous demandons à chaque coureur de prendre connaissance, avant la course, du parcours.

Chaque coureur/coureuse rapporte des points à sa délégation selon le tableau ci-dessous, et le classement général est déterminé par la somme des points remportés par chaque délégation.

Place	Points	Place	Points
1er	100	19ème	39
2ème	95	20ème	37
3ème	90	21ème	35
4ème	85	22ème	33
5ème	80	23ème	31
6ème	75	24ème	29
7ème	70	25ème	27
8ème	65	26ème	25
9ème	60	27ème	23
10ème	55	28ème	21
11ème	55	29ème	19
12ème	53	30ème	17
13ème	51	31ème	15
14ème	49	32ème	13
15ème	47	33ème	10
16ème	45	34ème	8
17ème	43	35ème	5
18ème	41		

Nombres de points en fonction du classement

Le tableau est le même pour la catégorie homme ou femmes.

Des signaleurs sont présents à différents endroits du parcours. Ils veillent au bon déroulement de l'épreuve, à la présence et visibilité des dossards et au respect du tracé de la part des coureurs.

Il n'est pas impossible de subir des perturbations extérieures. Dans ce cas non souhaité, la justification de "fait de course" sera appliquée.

Arbitrage

Le nom de tours sera suivi par les bénévoles présents sur le parcours. En cas de tentative de triche par un des participants, toute la délégation sera éliminée du cross.

Porter réclamation

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du cross. Le sujet du litige sera étudié en présence de la commission de discipline.

Ce règlement est susceptible d’être modifié jusqu’à la date du Cartel 2025.